

Le PRPGD et l'économie circulaire

S3PI Basse-Seine
19 novembre 2019
Honfleur



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr



NECI
NORMANDIE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les évolutions introduites par la loi NOTRE de 2015 en matière d'économie circulaire et de déchets

- ❑ Nouvelle compétence pour la Région en matière de planification de la prévention et de la gestion des déchets
- ❑ Remplacement d'une douzaine de plans hétérogènes par **un référentiel unique : le PRPGD**, dont les objectifs et les règles intégreront le SRADDET
- ❑ Un nouveau flux important à planifier : les **Déchets d'activités économiques**
- ❑ **Prise en compte d'objectifs nationaux et focus sur de nouveaux flux** : extension des consignes de tri (2022), développement de la tarification incitative, généralisation du tri à la source des biodéchets, lutte contre le gaspillage alimentaire (2025)...
- ❑ **Observation régionale des déchets multi-flux**
- ❑ **Plan d'actions** [de prévention et de gestion des déchets] **en faveur de l'économie circulaire**

Le PRPGD, un outil d'animation des territoires et de pilotage des politiques publiques en matière de déchets

- ❑ Coordonner à l'échelle régionale les actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées par la prévention et la gestion des déchets
- ❑ Construire une stratégie globale à l'échelle régionale, intégrant tous les gisements de déchets
- ❑ Fixer des objectifs de réduction, de recyclage et de traitement des déchets
- ❑ Orienter les politiques publiques de prévention et de gestion des déchets.
- ❑ Planifier les installations qu'il apparaît nécessaire de créer, d'adapter ou de fermer
- ❑ Répondre à l'attente forte des acteurs du territoire à disposer d'un cadre actualisé, cohérent et valable pour tous

Quelques objectifs inscrits dans le PRPGD de la Normandie

Déchets Ménagers et Assimilés

- ☐ Diminution de 5% des gisements entre 2015 et 2020 (LTE)
- ☐ 30% de la population couverte par la tarification incitative en 2025

Gaspillage alimentaire

- ☐ Réduction de 50% du ratio produit de 2015 à 2021 (soit -33 kg/hab. à 6 ans)
- ☐ Réduction de 75% du ratio produit de 2015 à 2027 (soit -49 kg/hab. à 12 ans)

Déchets verts collectés en déchèteries

- ☐ Réduction de 15% du ratio produit de 2015 à 2021 (soit -22 kg/hab. à 6 ans)
- ☐ Réduction 30% du ratio produit de 2015 à 2027 (soit -43 kg/hab. à 6 ans)

Déchets non dangereux non inertes

- ☐ Taux de valorisation matière de 55% en 2020 et 65% en 2025
- ☐ Taux de valorisation sous forme de matière des déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers de 70% en 2020

Quelques objectifs inscrits dans le PRPGD de la Normandie

Déchets non dangereux non inertes admis en ISDND

- ☐ Tonnages enfouis en 2020 $\leq$ 868 000 t (contre 1 059 000 t en 2015)
- ☐ Tonnages enfouis en 2025 $\leq$ 620 000 t
- ☐ Stabilisation des quantités de déchets stockées entre 2025 et 2027

Planification des installations de traitement des déchets

- ☐ 6 centres de tri des recyclables secs des ménages (2027)
- ☐ 1 centre de tri fibreux/non fibreux des recyclables secs des ménages (transitoire)
- ☐ Aucune nouvelle ISDND ne sera autorisée sur la durée du plan
- ☐ Seuls les incinérateurs pratiquant la valorisation énergétique seront autorisés

-
- ☐ 450 000 t de DAE et de refus de tri soustrait chaque année de l'enfouissement en 2025 et valorisés sous forme de combustible solide de récupération (CSR) préparé et consommé sur le territoire
 - ☐ Création d'au moins 5 installations de consommation de CSR d'ici 2025

Actions prioritaires inscrites dans le PRPGD de la Normandie concernant les déchets d'activités économiques (DAE)

- ☐ Améliorer la traçabilité et la connaissance des flux
- ☐ Améliorer la connaissance des solutions existantes
- ☐ Développer l'application au sein des entreprises [et sur les chantiers] du tri 5 flux
- ☐ Soutenir et déployer les solutions de prévention et de gestion mutualisée
- ☐ Valoriser les bonnes pratiques en matière de prévention et de gestion des déchets au sein des entreprises [et sur les chantiers]
- ☐ Mobiliser les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre [BTP]
- ☐ Optimiser le maillage d'installations de dépôts [BTP]
- ☐ Suivre l'évolution des capacités de stockage et de valorisation des déchets inertes [BTP]

Actions prioritaires inscrites dans le PRPGD de la Normandie concernant les déchets dangereux

- ☐ Renforcer la **connaissance du territoire**
- ☐ Fédérer les **acteurs du territoire**
- ☐ Développer les **actions de sensibilisation**
- ☐ Etendre les **actions de collecte ponctuelles**
- ☐ Conforter les **capacités d'accueil du territoire**
- ☐ Favoriser la **valorisation des déchets**
- ☐ Compléter et actualiser le maillage de **sites de stockage temporaires** pour les déchets produits en situation exceptionnelle (déchets post-catastrophes)

Le plan d'actions [de prévention et de gestion des déchets] en faveur de l'économie circulaire

- ❑ Se distingue d'une stratégie globale pour le développement de l'économie circulaire, l'économie circulaire dépassant la seule problématique de la réduction des déchets et de leur valorisation
- ❑ Expérimentation de 4 boucles locales « matière », une par grand flux de déchets
 - Les biodéchets au titre des déchets ménagers et assimilés (DMA)
 - Les emballages bois au titre des déchets des activités économiques (DAE)
 - Les piles et batteries au titre des déchets dangereux
 - Les matériaux inertes au titre des déchets du BTP
- ❑ Boucles articulées autour des 7 piliers de l'économie circulaire
- ❑ Liste de boucles non exhaustive, portant une dimension démonstrative
- ❑ D'autres boucles ont vocation à voir le jour : plâtre, plastiques, verre, coproduits coquillers...

Une stratégie qui se nourrit des actions entreprises par la gouvernance régionale Etat-ADEME-Région depuis 2016

- ❑ Mise en place de partenariats avec des clubs et réseaux d'acteurs et structuration d'une communauté de l'économie circulaire en Normandie
- ❑ Organisation des Assises Normandes de l'Economie Circulaire (2^e édition le 03/12)
- ❑ Ouverture d'une plateforme numérique Normandie Economie Circulaire (NECI)
- ❑ Lancement d'un Appel à Manifestation d'intérêt pour une économie circulaire en Normandie en 2018
- ❑ Expérimentation d'un laboratoire d'idées pour rapprocher acteurs régionaux et monde de la recherche pour les faire travailler sur des thèmes plus transversaux



Une stratégie co-construite avec les réseaux d'acteurs qui...

- ❑ Intègre les **orientations** du PRPGD
- ❑ Est le fruit d'une **concertation** de plusieurs mois
- ❑ Identifie des **enjeux et des leviers propres** à la Normandie
- ❑ Est complémentaire avec les **autres schémas et plans régionaux**
- ❑ Se pose en déclinaison opérationnelle des mesures de la **feuille de route nationale**



Une feuille de route qui s'articule autour de 4 engagements et 10 défis à relever pour la Normandie

ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- > **Généraliser** une économie normande compétitive, sobre et éco-efficente
- > **Faciliter** la transition des entreprises normandes vers de nouveaux modèles économiques
 - > **Développer** l'écologie industrielle, territoriale et interentreprises



CRÉER DES BOUCLES DE VALEURS LOCALES À PARTIR DES RESSOURCES DU TERRITOIRE NORMAND

- > **Préserver et valoriser** les ressources renouvelables normandes
- > **Substituer et recycler** les matières non renouvelables



RAPPROCHER L'OFFRE ET LA DEMANDE POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

- > **Modifier** les pratiques d'achats et de consommation
- > **Développer** une offre de proximité et de qualité



AGIR ENSEMBLE

- > **Mobiliser** les acteurs et les territoires
- > **Améliorer** les connaissances par l'observation
- > **Sensibiliser et former** aux applications de l'économie circulaire



La Normandie, 1^{ère} région française dotée d'un PRPGD et d'une stratégie Economie circulaire

- ❑ Lancement mi 2016 des travaux d'élaboration du PRPGD et installation d'une commission consultative d'élaboration et de suivi du plan (CCESP)
- ❑ Installation fin 2016 d'une gouvernance régionale Etat-ADEME-Région (le comité régional pour une économie circulaire) et **lancement fin 2017 des travaux d'élaboration de la Stratégie pour une économie circulaire en Normandie**, feuille de route à la croisée du SRADDET et du SRDEII
- ❑ Adoption simultanée le 15 octobre 2018 par l'Assemblée plénière de la Région Normandie



Mise en œuvre [anticipée] de la planification et de la stratégie (avant leur adoption)

- ❑ Mise en place d'un **dispositif régional d'observation des déchets** en Normandie pour permettre le suivi du PRPGD et de ses indicateurs via la structuration d'un réseau de partenaires (Etat, ADEME, Biomasse Normandie, CERC Normandie...)
- ❑ Organisation partenariale de **colloques et de rencontres thématiques** sur la méthanisation, la collecte sélective des biodéchets, la tarification incitative, les déchets du bâtiment, les dépôts sauvages...
- ❑ Travail avec les acteurs pour anticiper la mise en œuvre de la planification au cours d'une **vingtaine d'autres réunions/ateliers de travail** : biodéchets, déchets du BTP, VHU, DASRI, ISDND...
- ❑ **Accompagnement financier de plusieurs territoires** dans leurs réflexions en matière de déchets (centres de tri, tarification incitative, nouveaux schémas de gestion des déchets, collecte séparée des biodéchets...)
- ❑ Soutien aux **réseaux d'acteurs de l'économie circulaire** et au **laboratoire d'idée NECI**
- ❑ Lancement de l'**AMI Normandie Economie circulaire**

Mise en œuvre de la planification et de la stratégie (depuis leur adoption)

- ❑ Adoption d'un dispositif régional dédié « **IDEE Réduction et valorisation des déchets** » : développement de la tarification incitative dans les territoires et modernisation/création de centres de tri mutualisés des recyclables
- ❑ Mise en place d'une **opération collective sur l'Ecologie industrielle et territoriale (EIT)**
- ❑ Organisation de **voyages d'études élus/techniciens** : collecte séparative des biodéchets, tarification incitative...
- ❑ Déploiement d'**ambassadeurs du tri dans les territoires** pour sensibiliser les ménages aux consignes de tri, au compostage des restes alimentaires ou à la lutte contre le gaspillage alimentaire (missions effectuées par des volontaires en service civique)
- ❑ Mise en place d'une **formation à l'attention de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre** pour une commande publique responsable en matière de prévention et de gestion des déchets du bâtiment
- ❑ Installation d'une **instance interrégionale Grand Ouest** réunissant les 3 vice-présidents des Régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire



Merci de votre attention !

Guillaume DEAL
Chef du service Economie circulaire et déchets
Direction Energies Environnement Développement durable
02 31 06 98 47
guillaume.deal@normandie.fr



Une stratégie constituée de...

- ❑ Une **vue d'ensemble**, document synthétique qui expose les ambitions et les valeurs portées par l'économie circulaire en Normandie
- ❑ Une **feuille de route**, document opérationnel qui propose des orientations prioritaires

Une stratégie qui s'articule autour de 4 engagements

- ❑ Créer des boucles de valeurs locales à partir de ressources du territoire normand (« **mieux trier pour mieux recycler** »)
- ❑ Accélérer le changement des pratiques économiques (« **mieux produire** »)
- ❑ Rapprocher l'offre et la demande pour une consommation responsable (« **mieux consommer** »)
- ❑ Agir ensemble (« **mieux mobiliser les acteurs** »)

[Engagement 1]

Créons des boucles de valeurs locales à partir des ressources du territoires normand pour...

- ☐ [Défi 1] **Préserver et valoriser** les ressources renouvelables
- ☐ [Défi 2] **Substituer et recycler** les matières non renouvelables

[Engagement 2]

Accélérons le changement de pratiques des acteurs économiques pour...

- ☐ [Défi 3] Généraliser une **économie normande compétitive, sobre et éco-efficiente**
- ☐ [Défi 4] Faciliter la transition des entreprises normandes vers de **nouveaux modèles économiques**
- ☐ [Défi 5] Développer l'**écologie industrielle, territoriale, inter-entreprises**

[Engagement 3]

Rapprochons l'offre et la demande pour une consommation responsable pour...

- ☐ [Défi 6] **Modifier nos pratiques** d'achats et de consommation
- ☐ [Défi 7] Développer une **offre de proximité et de qualité**

[Engagement 4]

Agissons ensemble pour...

- ☐ [Défi 8] **Mobiliser** les acteurs et les territoires
- ☐ [Défi 9] **Améliorer les connaissances** par l'**observation**
- ☐ [Défi 10] **Sensibiliser et former** aux applications de l'économie circulaire